

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le quatre mai à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Avenant n° 1 au Contrat Emploi Compétences - modification de la durée du travail**
- ⇒ **Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »**

↳ Informations diverses

- Agence de l'Eau Rhin Meuse Subvention pour l'aménagement de la Place de l'Église
- ONF : Vente de gré à gré le 16 juin 2023 - parcelles 9.a et 15.u

Convocation adressée le : 25 avril 2023

Présents : Mme Bernadette MARQUIS, et MM. Dominique AZIER, M. Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, Pierre VISSA et Laurent VOIRY

Absents :

M. DURIN Christophe donne procuration à M. Anthony LANGEVIN
Mme Virginie HIVERT donne procuration à Mme Bernadette MARQUIS

Secrétaire : Anthony BOULOUNINE

L'approbation du compte rendu de conseil municipal du 6 avril 2023, à l'unanimité des membres présents

N° DCM 16/2023	<u>AVENANT N° 1 – CONTRAT EMPLOI COMPETENCES</u> <u>MODIFICATION DE LA DUREE DU TEMPS DE TRAVAIL</u>
-------------------	---

Mme le Maire, informe de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de M. Jean-Louis MULLER, Agent d'entretien des collectivités, salarié en Contrat Emploi Compétences à temps non complet, 20 heures hebdomadaires, afin de pourvoir aux différentes tâches il y a lieu d'augmenter son temps de travail à 28 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Autorise Mme le Maire à :

AUGMENTER le temps de travail de M. Jean-Louis MULLER à 28 heures jusqu'à la fin de son contrat au 31 mai 2023.

Signer l'avenant n° 1 au contrat et la convention avec Pôle Emploi

N° DCM
17/2023**Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences »**

Madame le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la nécessité de recruter une personne en contrat d'accompagnement dans l'emploi par l'intermédiaire de POLE EMPLOI.

Elle explique que ce type de contrat, d'une durée de 6 mois minimum, renouvelable 1 ou 4 fois dans la limite de 12 ou 24 mois, est aidé aujourd'hui par l'État à hauteur de 50 % pour un salaire brut pour une durée hebdomadaire de 26 heures maximum.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

AUTORISE Madame le Maire à :

- **RECRUTER**, en tant que besoin, un agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi pour 28 heures hebdomadaires.
- **SIGNER** le contrat d'embauche avec M. Jean-Louis MULLER et la convention avec pôle emploi pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juin 2023.

INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux d'aménagement de la Place de l'Église

M. Julien POTHIER informe du montant de la subvention allouée à La Commune de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, s'élevant à 53 208€ soit 77% sur la base du projet présenté par le Maître d'œuvre. Réunion prévue pour la commission aménagement le 10 mai 2023 à 14h.

Réunion du 2 mai 2023 avec le club Vosgiens concernant la mise en place et le réemploi des panneaux informatifs lors des travaux d'aménagement place de l'Église.

ONF

Vente de gré à gré le 16 juin 2023 parcelles

9a correspond à des bois de diamètre 16 pour 124 m³ et 15u correspond à des bois d'hêtres et chênes de diamètre 27 pour 417 m³.

Assemblée générale des Communes Forestière.

Discussion sur les formations ONF à l'ensemble du conseil.

Pizzaiolo

M. METTLER Michaël occupera la voirie pour son commerce ambulant « Pizza » une fois par semaine à compter de mi-mai.

Une discussion s'engage sur le coût du raccordement électrique du camion sur la prise extérieure du salon de coiffure. En cas de branchement, celui-ci est pris en charge actuellement par la commune.

Informatique mairie

Poste informatique installé semaine 17 une sauvegarde extérieure journalière est assurée (forfait de 100 G). Discussion autour de la réutilisation possible de l'ancien appareillage à la bibliothèque.

Cimetière

Cavernes disponibles et l'installation du columbarium prévu début juin.

Réunion du 28 avril 2023 des assises de l'eau

Association ECTI

Courriel de M. TRON, bénévole de l'Association Ecti Vosges qui accompagne et vise à aider les communes de tailles petites et moyennes à remplir leurs obligations réglementaires notamment dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes pour le plan communal de sauvegarde.

Accident rue d'Oncourt

Mme le Maire se rendra en gendarmerie pour y réaliser un dépôt de plainte.

Chantier Jeunesse et Culture

Rencontre jeudi 20 avril 2023 Mme le Maire et M. POTHIER Julien de M. DIDIER Remy, Chef du pôle insertion de J2CI (Jeunesse et Culture Chantier d'Insertion) association qui intervient dans :
L'entretien des espaces vert : tonte, taille, débroussaillage, aménagement, entretien de voirie et coupe de bois.

L'entretien des bâtiments : peinture, petite maçonnerie, nettoyage, déménagement.

L'entretien du site de la « Grande Fontaine » pourrait être étudiée avec cette association.

Réunion Commission des Affaires Sociales

14 avril 2023

Ecole élémentaire d'Uxegney

Compte rendu école élémentaire d'Uxegney du 11 avril 2023

- Point sur les projets annuels réalisés ou en cours, à venir
- L'évaluation de l'école
- Relations parents-école : communication, intervention, absences
- Budget école et coopérative
- Bilan et travaux, mobilier et matériel

Pépinière TISSERANT

Mme le Maire donne le montant du devis pour l'achat de plantes pour les tourets qui s'élève à 360.36 €.

DAL :

Annulation de la journée du 15 mai 2023 (Pêche)

Vente de Muguet :

Une autorisation a été accordée par la mairie

SMIC

Prochaine réunion le 2 juin M. VOIRY Laurent représentera la commune.

Défense :

les correspondants défense pour la commune ont reçu leurs insignes

Paroisse :

Réunion le 16 mai à 17h30

Microfolie :

Réunion de la commission jeunesse – vie associative le 17 mai reportée au 31 mai à 19h en mairie de Domèvre avec le service culture de la CAE et l'association DAL

Newsletter

Distribution ce jour à l'ensemble du conseil

Nettoyage des accotements routiers et chemins communaux :

Dans la continuité du curage des fossés, il était prévu de solliciter Mr CHAMPAGNE qui cesse malheureusement son activité. Un autre prestataire est en cours de recherche pour le fauchage des accotements notamment le contre talus.

Eclairage public :

Demande de coupure totale de l'éclairage public au SDEV de mi-mai à fin août
Comité local du SDEV à Darnieulles le 16 mai (rassemblement des communes du secteur CAE pour diverses informations et questions des élus).

Aménagement Rue des Rappes :

Lancement du marché de maîtrise d'œuvre début mai pour retour des offres début juin. Dans la foulée, la CAE analysera en concertation avec la commune les offres reçues.

Fin de la séance : 22H35